



---

Extrait du discours  
de Mme Le Maire  
pour les voeux à la  
population du  
vendredi 24 janvier

---

En mon nom, et au nom du conseil municipal, j'adresse mes meilleurs vœux :

- à tous les bénévoles qui participent dans les associations à l'animation sociale, culturelle et sportive de notre village
- à nos relais de quartiers et à nos distributeurs qui donnent bénévolement de leur temps pour le bien-être de la collectivité
- à tous les élus qui s'investissent pour le développement et le rayonnement de notre commune
- à tous nos agents municipaux qui par leur travail nous accompagnent pour construire notre cadre de vie de demain
- aux commerçants qui croient, comme nous, à un commerce de proximité et de services,
- aux artisans et aux entrepreneurs qui font le tissu économique de notre commune et sont source d'emploi local.
- aux enseignants, aux équipes éducatives, aux animateurs du centre de loisirs et au personnel de la crèche qui œuvrent auprès de nos enfants,

Mes vœux vont aussi à tous ceux qui sont dans la peine. A tous ceux qui sont dans la solitude, à tous ceux qui sont dans la recherche d'un emploi, pour qu'ils trouvent des raisons d'espérer.

Mes vœux sont enfin pour vous toutes et pour vous tous.

Que cette année soit belle et bonne pour vous et tous vos proches.

Bonne année 2014

Anne-Marie Rosé

**Retrouvez les  
nouvelles règles  
des élections en  
pages 5, 6 et 7**



## PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépôt légal en cours

## VOTRE MAIRIE

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

**Tél 05 63 55 40 47**

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

**Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20**

## Votre dernier Marssac info

Nous ne diffuserons pas de Marssac info au mois de mars, mois d'élections. Ceci est donc le dernier bulletin municipal avant les élections ! Merci de votre fidélité.

## [ sommaire ]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Elections : ce qui change cette année	p 5 à 7
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 8 à 13
La Clé des Champs recrute	p 13
Feux interdits	p 14
La graineterie change d'adresse	p 15
Carton plein pour le loto du Comité des Fêtes	p 16
Petit Casino : changement de gérance	p 16
Portes ouvertes à l'université Champollion	p 17
Etat Civil	p 17
Vide Dressing	p 18
ZAC du Bourdelas : un nouveau lot en cours d'aménagement	p 19
Le rapport 2012 sur le service public de l'eau est paru	p 19
Jeune cherche senior pour cohabiter	p 20
Loto des écoles	p 21
Cérémonie des voeux du 24 janvier	p 22 à 26
Marssac Volley Club	p 27
Grand loto de l'ADMR	p 27
Election du nouveau Conseil Municipal Jeunes	p 28 & 29
Inauguration de la nouvelle salle municipale de St Maury	p 30
Les voeux au personnel municipal	p 31
Le jardin de l'école	p 32
Le 20 décembre à la maternelle, une journée particulière	p 32
Deux pirates dans un bateau...	p 33
Concert de Noël	p 33
Avant-goût de fêtes avec les Amis de l'école	p 34
Retour sur le repas de nos aînés	p 35
5ème salon d'expression libre de Marssac	p 36
Le marché de Noël en images	p 36
Du nouveau à la Boule Marssacoise	p 37
"Portes Ouvertes" au club Micromédia	p 37
Assemblée générale de Marssac Aventure	p 38
Noël en fête à la cantine avec le CLAE	p 39
Le goûter «Temps danse»	p 40
Rugby XIII : un nouvel équipement pour l'école des jeunes	p 40
Bibliothèque la Vieille Cantine	p 41
Numéros utiles	p 41
Du changement à la carrosserie Aly	p 42
Les résultats de la tombola des commerçants	p 42
Le VIH est toujours là !	p 43
Contre les cambriolages, ayez le bon réflexe	p 44



Donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

*Pascal Crépin*

06 37 74 30 54

**pascal.crepin@wanadoo.fr**

ou

*Thierry Stéfanon*

06 23 87 24 98

**thierry.stefanon@wanadoo.fr**



## Les travaux sur notre commune



### Ordures Ménagères : des containers plus gros pour faciliter le dépôt des gros sacs poubelles.

Pas toujours facile de glisser de gros sacs poubelles dans les containers réservés aux ordures ménagères. La tentation est grande alors de laisser négligemment le gros sac à côté et de partir bien vite ! C'est ce qui se passait fréquemment pour les containers proches de la mairie. Proximité de la rue de Florentin oblige, ils sont très utilisés. Pour lutter contre les dépôts sauvages, les volumes de stockage ont été augmentés. Les deux containers sont passés de 80 litres à 110 litres.



### Nouvelles bornes incendie

La commune de Marssac compte une quarantaine de bornes incendie qui font l'objet d'une surveillance régulière. Trois d'entre elles ont été remplacées, rue Charcot, rue de Florentin et au Hameau II.

### Faciliter les déplacements pour tous

Le programme d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite place du Barry est terminé. Après la réalisation des surbaissés autour de la place, les travaux se sont portés sur la portion de trottoir entre la pharmacie et le feu qui était très étroite. Ce trottoir a été élargi et il est maintenant facile d'accès pour les personnes en fauteuil roulant et les familles avec poussettes.



### Eclairage extérieur dans la cour de l'école primaire

C'est l'entreprise Bouat qui a installé cet éclairage réalisé dans le cadre du programme d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics. Quatre spots à LED (lampes à basse consommation) avec détecteurs de présence ont été installés dans la cour pour assurer plus de sécurité dans les déplacements, une fois la nuit venue, tout en consommant moins. Deux autres spots ont également été installés à l'entrée de la maternelle côté parking Lilian Doire.





## Les travaux sur notre commune



### Nouvelle chaudière à l'école primaire

Loi des séries oblige : nous venons tout juste de remplacer la chaudière principale de l'école primaire que la seconde chaudière, installée dans le bâtiment des toilettes, a rendu l'âme ! Une nouvelle chaudière a rapidement été installée pendant les vacances de Noël.



### Revêtement de chaussée bi-couche pour l'Allée des platanes

Les travaux pour changer les canalisations d'eau potable avaient fini de mettre à mal la chaussée de cette typique rue de la "ville vieille". Une fois les travaux du SIAEP terminés, la mairie a pris le relais avec la mise en place d'un revêtement bi-couche.

### A l'automne, les feuilles mortes se ramassent à la pelle...

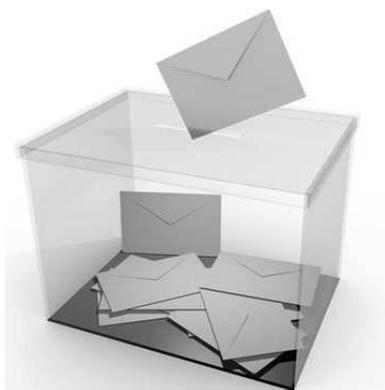
Combat toujours renouvelé, le ramassage des feuilles et la taille des massifs ont mobilisé nos agents municipaux pendant plusieurs semaines cette année encore.



### Plus de sécurité rue Tominarié

Un ralentisseur a été installé au bout de la rue Tominarié pour renforcer la sécurité des riverains mise à mal par la vitesse excessive de certains conducteurs qui prennent cette portion de voie à toute allure. Un panneau interdisant le passage des poids lourds (hors véhicules de services) sera également mis en place.





## Elections Municipales & Communautaires de mars 2014 Ce qui change cette année

La loi du 17 mai 2013 impose le scrutin à la proportionnelle, de liste, à deux tours aux villes de plus de 1 000 habitants. La commune de Marssac compte 3021 habitants. Ce nouveau mode de scrutin s'impose donc à elle pour les élections de mars.

Les listes présentées doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Autre nouveauté : les électeurs désignent en même temps et avec le même bulletin de vote les conseillers municipaux et les représentants de la commune dans les conseils intercommunaux.

Dernière nouveauté : pour pouvoir voter les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité au bureau de vote.



### La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter

Les électeurs qui ne seront pas en mesure de présenter une pièce d'identité le jour du vote ne seront pas autorisés à voter.

**Toutes les pièces présentées doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.**

#### Liste des pièces d'identité acceptées

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore

- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Source : arrêté du 12 décembre 2013.

**Des dépliants gratuits d'information sont disponibles en Mairie.**





# Elections Municipales & Communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014

## *Ce que vous devez retenir*

**L'élection des 23 conseillers municipaux de Marssac se fait désormais au scrutin de liste bloquée.**

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Il peut y avoir un ou deux tours.

**Au premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

**Si aucune liste n'a obtenu la majorité des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour aucun conseiller municipal n'est élu ce jour-là. Il y a alors un deuxième tour.**

**Au second tour**, seules les listes qui ont obtenu 10 % des suffrages exprimés ou plus au premier tour sont autorisées à se maintenir.

Les listes qui ont obtenu entre 5% et 10% des suffrages peuvent fusionner avec une liste autorisée à se maintenir.

Celles qui ont obtenu moins de 5% sont éliminées

La liste qui arrive en tête au second tour reçoit la moitié des sièges. L'autre moitié des sièges est répartie en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de la liste.

**Le même jour que les élections municipales vous voterez aussi pour les représentants de la commune au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.**

Les noms des candidats aux postes de conseillers communautaires figurent sur la même liste que celle des candidats aux élections municipales.

Sur le même bulletin vous trouverez :

- À gauche, la liste des 23 candidats aux élections municipales ;
- À droite, la liste des 3 candidats aux élections communautaires. Ces candidats sont obligatoirement issus de la liste des candidats aux municipales.

Ces listes sont indissociables, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires ou vice versa.

**A partir de cette année, pour pouvoir voter, les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité au bureau de vote.** Sont acceptés comme pièce d'identité la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire mais aussi d'autres pièces dont la liste figurent dans l'arrêté du 12 décembre 2013 (cf. page 5).

## **A retenir !**

**Le jour du vote, je ne mets qu'un seul bulletin dans l'urne.**

**Sur un même bulletin figure deux listes** : à gauche la liste des candidats au conseil municipal, à droite la liste des candidats au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Le bulletin que je mets dans l'urne ne doit comporter aucune modification :

- **Je n'ai pas le droit** de rayer une liste et de garder l'autre ou vice versa sinon mon vote sera considéré comme nul.

- **Je n'ai pas le droit** de changer l'ordre des noms, ni d'en rayer, ni d'en ajouter, ni d'indiquer quoi que ce soit sur mon bulletin, sinon mon vote sera considéré comme nul.

**Je dois obligatoirement présenter une pièce d'identité au moment de voter.** Sans pièce d'identité, même si tout le monde me connaît dans le bureau de vote, je ne serai pas autorisé à voter (voir liste des pièces p 5).



## - CONSEIL MUNICIPAL n°13/04 -

Procès-verbal de séance  
Du vendredi 27 septembre 2013  
Ouverture de séance à 19h

L'an deux mille treize et le vendredi vingt-sept septembre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne-Marie ROSÉ, Maire. Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire. Pascal CREPIN, Thierry MALLE, Lydie PICARONIE, Adjoint, Bruno DORE, Dominique FERRIERE, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Jean-François VINCENT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés : Jean BANQUET représenté par Jean-François VINCENT, Véronique BOSC représentée par Lydie PICARONIE, Christiane GELIS représentée par Christelle SUAU, Bruno LADOUCETTE représenté par Thierry MALLE, Anne ROUMEGAS-PORCHE représentée par Anne-Marie ROSE, Isabelle VILAS représentée par Bruno DORE. Absent : Jean-Charles NEHR. Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 21/09/2013

### Approbation du compte-rendu de la séance du 6 juin 2013

Le compte-rendu de la séance du 6 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

#### Urbanisme et travaux

- 1 Transfert de voirie dans le domaine public communal
- 2 Evolution des procédures en matière d'urbanisme
- 3 Dénomination de rue et numérotation
- 4 Acquisition à l'euro symbolique de parcelles rue Tonimarié
- 5 Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle rue de la Vialette

#### Ressources Humaines

- 6 Avancements de grade
- 7 Participation à la garantie maintien de salaire

#### Finances

- 8 Décision modificative n°1
- 9 Subvention aux associations
- 10 Vente de l'épaveuse

#### Travaux

- 11 Photovoltaïque

Madame le Maire fait savoir au Conseil Municipal que le marché lancé pour l'installation de panneaux photovol-

taïque sur les toitures de trois bâtiments communaux est infructueux. En conséquence, la délibération n° 11 est annulée.

### 1 - TRANSFERT AMIABLE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LES HAMEAUX DE MARSSAC I

Présenté par Madame le Maire

#### DELIBERATION :

En application de l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière, Madame le Maire propose à l'assemblée de délibérer sur le classement dans le domaine communal de la voirie du lotissement Les Hameaux de Marssac I, qui a fait l'objet d'une autorisation de lotissement, accordé en date du 10/09/1998 à l'Agence Immobilière d'Oc, représentée par M. PERIÉ Luc.

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux a été déposée en date du 31/03/2012.

Mme Danièle CHARRAS, (fille de feu M. PERIE Luc), demande le transfert de la voirie dans le domaine communal des parcelles référencées comme suit :

- Section AS n° 383 (transformateur EDF)
- Section AS n° 384 (voirie)
- Section AS n° 385 (voirie),

d'une surface totale de 83a 83ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VU les avis favorables des services techniques assainissement et éclairage public de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ;
- VU la délibération du conseil communautaire du 2 juillet 2013 approuvant l'intégration au domaine public communautaire des réseaux et ouvrages d'assainissement et des réseaux et équipements public du lotissement LES HAMEAUX DE MARSSAC I, suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception ;
- ACCEPTE le transfert amiable, à titre gratuit, de la voirie située sur les parcelles ci-après référencées : Section AS n° 383, 384 et 385, d'une superficie totale de 83a 83ca ;
- DEMANDE le classement d'office des parcelles section AI n° 384 et 385 dans le domaine public, la parcelle section AI n° 383 sur laquelle est situé un transformateur restant dans le domaine privé de la Commune ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération ;

### 2 - EVOLUTION DES PROCEDURES DANS LE CADRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE L'ETAT



**POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE CERTIFICATS D'URBANISME (CUB), DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE PERMIS D'AMENAGER, DE PERMIS DE DEMOLIR ET DES DECLARATIONS PREALABLES RELATIVES A L'OCCUPATION DU SOL**

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

**DELIBERATION :**

VU le Code de l'Urbanisme,  
VU le Code des Collectivités Territoriales,  
VU la Convention de mise à disposition des services de la Direction Départementale de l'Équipement antérieure

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la modernisation des services de l'État conduit la Direction Départementale des Territoires à prendre un certain nombre de dispositions en matière d'instruction des Actes du Droit des Sols (A.D.S.) pour le compte de la Commune. Ces dispositions, qui ont été présentées aux collectivités en juin 2013, permettent de concentrer l'action de la DDT 81 sur l'instruction des actes les plus complexes. Le recentrage des actions de la DDT 81 en matière d'A.D.S. conduit à renouveler les Conventions de mise à disposition des services extérieurs de l'État.

A cet effet, Madame la Préfète du Tarn propose à Madame le Maire, un projet de Convention définissant le contenu des obligations que Madame le Maire, autorité compétente, et la Direction Départementale de l'Équipement, service instructeur, s'imposent mutuellement.

Après lecture dudit projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de donner délégation à Madame le Maire pour signer, au nom de la Commune, ladite Convention.

Madame le Maire souligne que l'État se désengage de plus en plus du soutien qu'il apportait aux communes en matière d'urbanisme. La nouvelle convention ne prévoit que de la prise en charge des actes les plus complexes. Les actes plus simples, comme les CU informatifs (CUa) seront instruits par les services de la commune. La commune devra interroger les différents concessionnaires pour toutes les demandes d'urbanisme.

**3 - DENOMINATION DE RUE ET NUMEROTATION RESIDENCE L'OREE DU BOIS**

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

**DELIBERATION :**

La Société Patrimoine SA Languedocienne a obtenu un permis d'aménager pour le lotissement dit "Résidence de l'orée du bois" le 20/02/2012. La déclaration de commencement des travaux a été déposée le 06/06/2013. Le programme prévoit la mise en vente de 8 lots libres ainsi que la construction de 8 logements destinés au locatif social et douze maisons individuelles en BBC. Quatre seront mises en location, huit seront proposées en accession sociale à la propriété (PSLA). Une rue en impasse desservira l'ensemble des lots. Il convient de donner un nom à cette nouvelle voie. Il est proposé d'appeler cette rue : impasse ou rue de "L'orée du bois".

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE la proposition suivante : Impasse de l'Orée du Bois

VALIDE la numérotation des parcelles telle que portée sur le plan joint.

Madame le Maire précise qu'elle a demandé à la SA Patrimoine Languedocienne quels seront leurs critères de sélection pour l'attribution des logements sociaux, mais aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

Monsieur Thierry MALLÉ informe les élus que la commune a demandé à la société qu'un passage piétonnier soit créé entre les lots du fond de terrain pour permettre un accès direct à la zone des Zagadiès. Celle-ci a d'ores et déjà indiqué que cette création paraît difficile vu que le bornage des lots a été réalisé mais elle s'engage à étudier quand même la demande.

**4 - ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE PARCELLES RUE TONIMARIE**

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

**DELIBERATION :**

La famille ENGUILABERT, qui règle la succession de la propriété familiale située rue Tonimarié, souhaite vendre à la commune quatre petites parcelles d'une contenance totale de 74 ca. Ces parcelles, qui sont goudronnées, sont situées en bordure de la voirie communale et servent le plus souvent de parking pour les usagers du stade Désiré Gach. Cette acquisition est proposée à



l'euro symbolique. Elle pourrait permettre à terme d'élargir la rue Tonimarié.

Ces parcelles sont définies comme suit :

Section AA n° 669 d'une superficie de 22ca  
 n° 670 d'une superficie de 17 ca  
 n° 673 d'une superficie de 14ca  
 n° 675 d'une superficie de 21ca  
 pour une superficie totale de 74ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE l'acquisition amiable, à l'euro symbolique, des parcelles n° 669, 670, 673 et 675 de la section AA, pour une superficie totale de 74ca ;

DEMANDE le classement d'office des parcelles ci-dessus énoncées dans le domaine public ;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération ;

Monsieur Thierry MALLÉ précise qu'une voie cyclable et un trottoir séparé doivent être créés rue Tonimarié, dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAC du Bourdelas. Cette acquisition amiable permettra d'élargir la route sans empiéter sur le terrain de sport, situé de l'autre côté de la voie. Il indique en outre qu'aucun bornage n'a besoin d'être fait, les parcelles étant déjà cadastrées et bornées.

## 5 - ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE PARCELLE RUE DE LA VIALETTE

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

**DELIBERATION :**

Lorsque la commune a goudronné la rue de la Vialette, une parcelle de 4a32ca appartenant à la SCI Aurore (Tréviform) a été goudronnée comme étant de la voirie. La SCI Aurore demande que cette parcelle soit transférée dans le domaine public de la commune.

Cette parcelle est définie comme suit : section AB n° 294 d'une superficie de 4a32ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE l'acquisition amiable, à l'euro symbolique, de la parcelle n° 294 de la section AB, pour une superficie de 4a32ca ;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation

de cette opération ;

## 6 - AVANCEMENT DE GRADE

Présenté par Madame le Maire

**DELIBERATION :**

Considérant le tableau des agents promouvables établi par le centre de gestion et le ratio d'avancement de grade voté par le Conseil Municipal le 21 novembre 2008,

Après avis de la commission du personnel réunie le 16 mai 2013

le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de modifier, à compter du 01/06/2013, le tableau de effectifs comme suit :

Ancien	Nombre de postes
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	1
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles 1 <sup>ère</sup> Classe	1
Nouveau	Nombre de postes
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	1
Agent Spécialisé Principal des Ecoles Maternelles 2 <sup>ème</sup> Classe	1

## 7 - PARTICIPATION A LA GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION

Présenté par Madame le Maire

**DELIBERATION :**

Par délibération du 30 novembre 2012, le Conseil Municipal avait décidé de participer, à compter du 1er janvier 2013, à la couverture prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par les agents municipaux, dans le cadre de la procédure de labellisation.

Le montant de cette participation avait été fixé à 102 euros par an et par agent (soit 8,50 euros par mois), pour tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie labellisée. Le montant de cette participation est indexé sur l'évolution de la valeur du point d'indice. Pour les agents à temps non complet, la participation est calculée au prorata du temps de travail.

Cette participation s'est traduite, sur le bulletin de salaire, comme un avantage en nature. La participation est intégrée au revenu imposable de l'agent et est soumise à la CSG et la CRDS.

La commission du personnel, réunie le 16 mai 2013



propose d'augmenter le montant de la participation d'un euro par mois et par personne, avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 pour permettre de compenser les prélèvements sociaux.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de verser une participation annuelle de 114 euros (soit 9,50 euros par mois) pour un temps plein, à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée. Le montant de cette participation sera indexé sur l'évolution de la valeur du point d'indice. Pour les agents à temps non complet, la participation sera calculée au prorata du temps de travail.

Monsieur Jean-François VINCENT, Conseiller Municipal, précise qu'il est favorable à cette augmentation et qu'il a voté "pour" en commission du personnel. Il estime cependant que la collectivité n'a pas vocation à compenser systématiquement les augmentations de charges ou d'impôts à destination du personnel, et que, hormis ce cas précis, il est opposé à toute compensation.

## 8 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Présenté par Madame le Maire

### DELIBERATION :

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques de la rue de l'église ont été payés sur le compte 204182 (participation aux travaux financés par le SDET), pour un montant de 15 106.59 euros. Il convient d'amortir cette participation dès 2013.

Madame le Maire propose que les participations au SDET soient amorties sur une durée de 10 ans.

D'autre part, une différence de 27.50 euros subsiste depuis 2008 dans les comptes de la trésorerie, par rapport aux comptes de la commune, sur l'article 1641 (emprunts). Il convient d'émettre un mandat de ce montant pour que les chiffres concordent.

Madame le Maire propose donc de modifier les crédits comme suit :

#### Fonctionnement :

Recette : Cpte 7788 : 28.00 euros  
Dépense : Cpte 6811/042 : + 1511.00 euros  
Cpte 023 : - 1483.00 euros

#### Investissement :

Recette : Cpte 2804182/040 : + 1511.00 euros  
Cpte 021 : - 1483.00 euros

Dépense : Cpte 1641 : + 28.00 euros  
Le Conseil Municipal, après délibéré, décide DE MODIFIER les crédits comme proposé ci-dessus D'AMORTIR les participations au SDET sur une durée de 10 ans.

## 9 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Présenté par Madame le Maire

### DELIBERATION :

Chaque année, la commission "associations" étudie les dossiers de demandes de subventions des associations, et le conseil municipal valide les propositions d'attribution de subventions lors du vote du budget.

Cependant trois demandes n'avaient pas pu être étudiées au budget 2013 du fait de dossiers absents ou incomplets.

Les associations concernées ont cependant transmis ultérieurement tous les éléments nécessaires à l'étude de leur demande.

En conséquence, et sur proposition de la commission des associations, le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2013 les subventions suivantes :

Subvention annuelle 2013 :

· La vieille cantine : 400 euros  
· Autan pour soi : 160 euros  
· Garder le lien : 160 euros

Par ailleurs le conseil municipal a également prévu au budget 2013 une ligne de 2 000 euros pour traiter les demandes de subventions exceptionnelles.

Sur proposition des élus de la commission des associations, le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2013 les subventions exceptionnelles suivantes :

Comité des Fêtes : 1 000 euros pour les 50 ans de l'association

Marssac Rivières Sénouillac Rives du Tarn : 292 euros pour participation aux frais de transport engagés pour la finale de la coupe du Midi qui a eu lieu à Lavaur

## 10 - VENTE DE MATERIEL COMMUNAL : CHASSIS EPAREUSE SMA

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint délégué aux travaux et à l'Urbanisme.

### DELIBERATION :

La commune a acheté une épaveuse en 1996 qui figure



dans la liste des immobilisations. Celle-ci nécessite aujourd'hui des réparations dont le coût est estimé à 2.000 euros TTC. Elle a donc été proposée à la vente "en l'état" sur internet. Plusieurs particuliers ont fait des propositions. La meilleure s'élève à 2 100 euros. Il est proposé d'accepter cette offre. Le gain de la vente pourrait être réinvesti dans l'achat d'un matériel mieux adapté et plus performant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide,

DE VENDRE l'épaveuse en l'état au prix de 2.100 euros net.

DE SORTIR ce matériel de l'actif.

D'AUTORISER Madame le Maire à émettre le titre correspondant à cette opération.

## QUESTIONS DIVERSES

### Photovoltaïque

Monsieur Thierry MALLÉ, adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme rappelle que la commune avait lancé une procédure de consultation visant à sélectionner une entreprise pour réaliser à sa charge la construction d'une toiture pour "l'ancienne distillerie" et la rénovation des toitures de la salle des fêtes et des ateliers municipaux. En contrepartie l'entreprise aurait été autorisée à y installer et exploiter à son compte une centrale photovoltaïque. Si la consultation s'était révélée positive, les engagements des parties auraient fait l'objet d'une contractualisation dans la cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif dont les termes avaient été prédéterminés dans le Cahier des Charges Administratives et Technique de la consultation. Aucune entreprise n'a répondu au marché. Ce dernier a donc été déclaré sans suite.

### Zone Eco2 Rieumas

Madame le maire présente un compte-rendu du comité de pilotage qui s'est réuni le 19 septembre pour établir le planning des travaux de la zone Eco2 Rieumas. Ces derniers vont démarrer le 07 octobre 2013 par la mise en place du réseau d'eau potable, durant six semaines, ensuite le bassin de rétention sera installé début novembre, suivi par l'aménagement de la voirie qui s'effectuera en deux phases sur une période de 14 mois. Les consultations vont être lancées en octobre pour les réseaux secs dont les travaux commenceront en janvier. La fin du chantier est prévue pour décembre 2014, sous réserve de contraintes particulières.

Madame le Maire indique également qu'un échangeur est à l'étude au niveau de l'abouchement de la future voie principale de la ZAC sur la route de Rouffiac. Un arrêt de bus devrait être implanté à l'entrée de la zone, côté voie

express.

### Les travaux du nouveau Parc

L'entreprise Eco.Vana a fait des travaux d'élagage et abattu les quelques arbres qui devaient être enlevés. L'aménagement du futur parc sera étudié lors de la prochaine commission "travaux".

### Chemin de randonnée

Madame le Maire rappelle que les élus ont été appelés à se prononcer, par réponse mail, sur le nom du futur chemin de randonnée. Celui-ci portera le nom de "Chemin de Dominique".

### Restauration du tableau "La tentation de St François d'Assises vaincue à Portioncule"

Quatre élus de la commission patrimoine se sont rendus à Gaillac pour voir les travaux de rénovation en cours.

### Cuisine centrale

Monsieur Pascal CREPIN, Adjoint en charge de la communication, rappelle qu'une visite de la cuisine centrale avait été programmée pour les parents qui souhaitaient en voir le fonctionnement. Mais très peu de parents étaient présents. Madame Christelle SUAU précise qu'au même moment se tenait une réunion de parents à l'école.

Monsieur Pascal CREPIN propose qu'une autre visite soit organisée, si les parents le souhaitent.

### Réforme des rythmes scolaires

L'inspecteur d'académie a imposé aux communes qui n'appliquent pas la réforme en 2013 de lui transmettre avant le 31 octobre le projet d'organisation pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires prévue pour la rentrée 2014.

Madame le Maire indique qu'il lui semblait préférable d'attendre le retour d'expérience de la commune de Florentin, avec laquelle nous partageons le CLAE car celle-ci applique les nouveaux rythmes depuis septembre. Les élus auraient pu s'appuyer sur le bilan des actions menées pour faire des propositions. Elle considère que la démarche de l'inspection d'académie est trop précipitée.

Cette date butoir étant imposée, un conseil d'école extraordinaire est programmé le 08 octobre, en présence des parents élus de l'année dernière, des responsables du CLAE et de M. Villerot.

### Calendrier

- 03/10/13 : remise des médailles aux associations
- 08/10/13 : Conseil d'école extraordinaire ne concerne que les rythmes scolaires
- 12/10/13 : soirée astronomie
- 16/10/13 : réunion de la commission "sport" pour le



complexe omnisport

- 19/10/13 congrès des maires du Tarn à Albi
- 21/10/13 Assemblée Générale des commerçants
- 21/10/13 : Réunion avec EDF pour la rente électrique
- 14/11/13 : conseil d'école
- 19/11/13 au 22/11 Congrès des Maires à Paris.

Monsieur Jean-François VINCENT représentera la commune.

notre cuisinière

- 13/12/13 : Concert de Noël. Nous regrettons de ne pas avoir cette année la chorale de Marssac qui avait des engagements ailleurs à cette date.
- 17/12/13 : Noël de la crèche
- 11/01/14 : repas des Aînés
- 24/01/14 : Vœux à la population

La séance est levée à 20 h 15

**Calendrier des festivités**

- 24/11/13 : Artistic Noël
- 07/12/13 : Marché de Noël
- 10/12/13 : Noël du personnel et départ à la retraite de

..... Offre d'emploi ....



RECRUTONS

**Animateur (trices) CENTRE DE LOISIRS**

*Vacances Scolaires 2014*

L'association « CLE DES CHAMPS » recrute pour les prochaines vacances scolaires, des animateurs occasionnels, pour le centre de loisirs (Florentin et Marssac).

*Le centre de loisirs accueille des enfants de 3 à 12 ans, du lundi au vendredi, à la journée ou demi-journée. Il propose des activités diversifiées dans le cadre de la mise en œuvre du projet pédagogique.*

**\*\*Conditions :**

- Etre titulaire du BAFA (ou stagiaire)
- Etre éligible au Contrat d'Engagement Educatif (CEE)
- être disponible 2 samedis matin pour les réunions de préparation.
- Etre disponible de préférence les 2 semaines durant les vacances scolaires concernées

**\*\*Rémunération:**

- Forfait journalier 35 euros/jour + 10% congés payés

**\*\*Candidature:**

- Envoyer CV et lettre de candidature à l'adresse suivante:  
[lacle.deschamps.direction@orange.fr](mailto:lacle.deschamps.direction@orange.fr)



La Communauté  
d'Agglomération vous  
informe

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle... c'est bien normal, c'est de saison. Aussi si vos activités de jardinage sont bienvenues (article 23-3 du règlement sanitaire départemental) le brûlage des feuilles, branchages et autres déchets verts que vous avez entassés est tout simplement interdit.

Risques majeurs d'incendie (et de querelles de voisinage), les feux sont des sources importantes de pollution atmosphérique ! Alors, prévoyez un trajet vers la déchetterie communautaire la plus proche de votre domicile, co-voiturez vos déchets verts avec vos voisins ou laissez vos feuilles mortes sur votre pelouse pendant l'hiver, mais ne brûlez plus !

#### Informations :

**Service Hygiène et Santé Publique  
de l'agglomération au 05 63 38 87 68  
[www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr)**

#### Mais que faire de tout ce vert ?

- Le paillage avec broyats de branchages et gazon. En recouvrant le sol de ses déchets verts, on le protège et on le fertilise en même temps.
- Le mulching. En ne ramassant pas la tonte du gazon, il se décompose dans le sol.
- Le compostage domestique. On peut composter tous ses déchets organiques (de cuisine et de jardin). L'agglomération subventionne des composteurs individuels (400 ou 600 l) à installer au fond du jardin.
- Le dépôt en déchetterie. Sur la plateforme de compostage de Ranteil, tous les déchets verts apportés directement ou déposés dans les 3 déchetteries communautaires sont broyés et mis en fermentation. En 9 mois environ, un compost fin est fabriqué : il est vendu aux professionnels mais chaque foyer de l'agglomération a droit à 120 l/an de compost gratuit !

**Infos : horaires et plan d'accès sur  
[www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr)  
Espace Déchets & Propreté**



## Feux interdits

En effet notre Communauté d'Agglomération disposant de déchetteries accessibles à tous, l'ancien arrêté préfectoral qui autorisait les feux, sous certaines conditions, est devenu caduc. Si vous habitez l'une des 17 communes de l'agglomération, en zone urbaine, péri urbaine ou rurale, vous devez vous conformer à cette règle, sous peine d'être verbalisé (jusqu'à 450 euros d'amende sont prévus conformément à l'article 131-13 du code pénal).



Le 24 Janvier à 18h, le magasin VITIVISTA au 18 Av de Toulouse, à Marssac, a définitivement fermé ses portes. Il est déplacé et sera de nouveau ouvert à partir du 30 Janvier à 8H, au lieu dit "Rimigni" (ancien dépôt des transports Tassone) à Labastide de Lévis, en bordure de la RD 988, en allant vers Gaillac. VITIVISTA a pris cette décision pour des raisons règlementaires, de sécurité et d'environnement.

Dans ce nouveau magasin vous trouverez, en plus de la gamme professionnelle, les terreaux, les engrais, les gazons, les aliments chien, chat, basse-cour, pigeons, oisellerie, les graines potagères et bien



d'autres choses dont vous avez besoin. C'est Xavier LECOURT qui vous y accueillera, entouré de David TARDIEU pour les céréaliers et éleveurs ainsi que d'Isabelle GAVALDA pour les viticulteurs et les maraichers.

Par contre la vente de végétaux (plans de légumes et de fleurs) ne se fera plus ; mais comme nous avons depuis toujours privilégié les producteurs locaux, vous retrouverez les plans de légumes aux Serres d'el Castel à Castelnau de Lévis et les plans de fleurs auprès des Fleurs Maudel à Gaillac ou des serres Vigné à Albi.

Un grand Merci à vous toutes et à vous tous de nous avoir fait confiance et d'avoir partagé avec nous ces dix sept ans de collaboration. Merci de votre sympathie, de votre amitié, de votre fidélité, de votre présence tout au long de ces années.

Nous regrettons autant que vous ce changement, mais les faits sont là et pour nous deux l'âge de la retraite ayant sonné depuis quelque temps déjà, nous aspirons à d'autres activités.

Encore une fois Merci à vous et certainement que nous ne tarderons pas à nous rencontrer dans les rues ou sur le marché de Marssac.

*Henriette et Bernard DELERIS*

## La graineterie de Marssac change d'adresse

*Texte envoyé par Henriette et Bernard DELERIS*

### Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

*Pascal Crépin*  
06 37 74 30 54

[pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)

*Thierry Stéfanon*  
06 23 87 24 98

[thierry.stefanon@wanadoo.fr](mailto:thierry.stefanon@wanadoo.fr)



## Carton plein pour le loto du Comité des fêtes

C'est le dimanche 26 janvier après-midi qu'a eu lieu le traditionnel loto du Comité des Fêtes.

Les bénévoles de l'association ont accueilli les joueurs venus en

nombre dans la salle municipale décorée et transformée pour l'occasion en une belle salle de jeux

Ce fut un franc succès : c'est pas moins de 300 personnes qui ont

tenté leur chance pour remporter les sympathiques lots mis en jeu, le tout dans une ambiance conviviale et décontractée, comme dans les lotos d'antan !

## Petit Casino : changement de gérance

Mr et Mme ADAM sont désormais les nouveaux gérants du Petit Casino route d'Albi. Après avoir travaillé pour la même enseigne sur Toulouse, Rabastens et Carmaux, ils ont décidé de se fixer durablement sur Marssac, en famille, avec leurs trois enfants.

A l'écoute des clients, ils veulent fidéliser et dynamiser une clientèle de proximité et de passage et profiter aussi de la nouvelle zone urbanisée du Bourdelas.

Un vaste parking, dépôt de pain et de gaz, portage à domicile des courses... voilà quelques services qui seront développés pour les clients. Bienvenue donc à cette nouvelle famille qui intègre le tissu commercial marssacois en plein essor.



**27 bis avenue d'Albi  
05 63 60 04 51**

**Ouvert du mardi au samedi de  
7h30/12h30 et 15h30/19h30.  
Dimanche 8h/12h30**



## Portes ouvertes à l'université Champollion

Le mercredi 12 février, à Albi, le Centre universitaire Jean-François Champollion vous ouvre ses portes.

Cette journée est une occasion privilégiée de découvrir les opportunités d'études, ainsi que la vie de l'université. Forums, conférences, visites, rencontres avec les enseignants, les personnels et les étudiants sont au programme.

**Programme complet sur  
[www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)**

### ETAT CIVIL\*

1<sup>er</sup> Mai 2013 au 31 Décembre 2013

#### NAISSANCES

SALA Léo	03/05/2013
BOUMELID Nolan	25/06/2013
TIREAU Sarah	26/07/2013
GARRÉJAT Romane	01/10/2013
OZER Sila	21/10/2013
LAQUAINE Camille	25/10/2013
MOULIS Marius	30/10/2013
VIGUIÉ Sarah	16/12/2013
KOPACZ Loan	23/12/2013
ARNAL Henri	27/12/2013

#### MARIAGES

GASC Fabien et CORBIÈRE Carole	06/07/2013
MAYER Grégory et RONCIÈRE Séverine	13/07/2013
PARADIS Benjamin et LOVINO Claire	03/08/2013
PATROCINIO Laurent et WEISS Alice	14/09/2013

#### DÉCÈS du 01/01 au 31/12/2013

AUBERGE Roseline veuve LIONZO	03/01/2013
-------------------------------	------------

MAURIÈS René	09/01/2013
GUIBAL Raymond	09/01/2013
VAUR Robert	20/01/2013
SAN Jean	04/02/2013
MARRO Liliane veuve CRANSAC	03/04/2013
GASQUET Odette veuve GASTOU	28/04/2013
ERNANDEZ Jeanne épouse NICOLAÏ	06/05/2013
THIBAUT Paul	22/05/2013
LEMAIRE Hector	22/05/2013
BIRAN Adrien	25/05/2013
CLUZEL Roger	17/07/2013
RAHOUX Jean-Louis	26/08/2013
HAVERBEQUE Jean	02/09/2013
MEURISSE Simone veuve MARRE	14/09/2013
GUIRAUD Eugène	19/10/2013
CAUSSIÉ Pierre	21/10/2013
VIGOUROUX Fernand	25/10/2013
SAMUEL Georges	02/11/2013
TOUSSAINT Jean	19/11/2013
DUSSÉAUX Michel	22/11/2013
ORTIGOSA Joseph	14/12/2013

*\*Ne figurent dans cette liste que les mariages, naissances et décès pour lesquels la Mairie a obtenu une autorisation de parution de la part des intéressés ou de leurs proches*



**Bon Débarras..!!  
Ménage de Printemps  
à MARSSAC avec le  
Comité Des Fêtes..**

# **VIDE DRESSING**

**Dimanche 23 Mars 2014**

**De 9h à 18h Salle des fêtes**

*Venez vendre, acheter, troquer*

**Vêtements adultes & enfants**

**Accessoires de Mode**

**Maroquinerie - Sacs**

**Articles de Beauté - Chaussures**

*Faites de la place dans vos armoires et renouvelez  
votre garde-robe à moindre frais !*

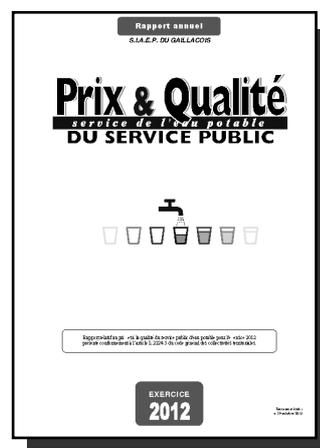
**(Stand unique / tables et tréteaux possibles en sus / cabine d'essayage)**

**Réservation au 06 23 87 24 98**



## ZAC du Bourdelas : un nouveau lot en cours d'aménagement

Les travaux continuent à la ZAC du Bourdelas avec l'aménagement du macro lot 4 par la SEM81. Les travaux ont débuté mi-décembre et devraient se terminer au mois de mars. Les fonds de chaussée et les bordures ont été réalisés. La réalisation des réseaux humides, pluvial, assainissement et eau potable, est en cours. La commercialisation de 8 lots individuels, de 400 à 550 m<sup>2</sup>, est d'ores et déjà lancée.



Le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau est paru. Il est disponible

en Mairie, vous pouvez également le télécharger sur [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)



# Jeune cherche senior pour cohabiter

"Jeune (entre 18 et 30 ans) cherche senior pour cohabiter". Cette petite annonce cache une solution inattendue au problème de logement, à la solitude et l'insécurité des personnes âgées. Le domicile partagé : un nouveau challenge dans l'univers de la colocation.

LOGEMENTS ENTRAIDE GENERATIONS, qui voit le jour dans l'Albigeois, souhaite promouvoir la solidarité entre les générations en développant la colocation intergénérationnelle.

Vous avez 50 ans et plus et vous disposez d'une chambre libre : Pourquoi ne pas accueillir un jeune chez vous ? Cette idée du donnant/donnant : présence et menus services contre hébergement, permet aux seniors de retrouver une seconde jeunesse, de rompre le silence et favorise le maintien à domicile; tandis que les jeunes trouvent un logement confortable et peu onéreux pour faire leurs études et bien commencer dans la vie.



Logements Entraide Générations recherche, sélectionne, met en place les binômes et un suivi personnalisé. Une convention d'hébergement contractualise cette cohabitation pour éviter les dérapages.

**Pour tout renseignement Elisabeth Boularand**  
06 71 05 02 49  
[www.l-e-g.fr](http://www.l-e-g.fr)  
[info@l-e-g.fr](mailto:info@l-e-g.fr)



# LOTO



## de l'école de MARSSAC

### Sam. 22 fév. 2014



**En jeu:**  
**tablette ,**  
**baby-foot,**  
**plancha,**  
**repas à la Réserve**  
**et de nombreux autres lots**

**Salle des fêtes 16h**



**Buvette et goûter à disposition**



**Ouvert à tous**



Les bénéfices sont entièrement reversés à l'école pour financer les activités et sorties des enfants.  
Renseignements: 06.62.17.29.33



# Cérémonie des vœux du 24 janvier



Une foule nombreuse avait répondu présente

Extrait du discours, de Mme le Maire : «...Mesdames et Messieurs, l'année 2013 a été, comme tous les ans, une année riche en travail et en réalisations.

## **Il y a d'abord la procédure de modification du PLU que nous avons engagé début 2013**

L'an dernier à la même époque je vous annonçais que la loi nous faisait obligation de mettre notre Plan Local d'Urbanisme en conformité avec les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois. Et cela avant 2014.

Tout au long de l'année écoulée nous avons mené ce travail en collaboration avec un cabinet d'urbanisme. Nous avons dû affiner les objectifs de la commune en matière de consommation foncière, d'orientations d'aménagement, de mixité sociale et de déplacements doux. Nous avons aussi porté une attention particulière à la mise en valeur du Tarn. Puis nous avons traduit ces objectifs dans le PLU en apportant les modifications nécessaires au règlement intérieur et au plan de zonage. L'urbanisme est un domaine qui touche tout le monde, nous en sommes conscients. Et c'est pourquoi nous avons organisé une réunion publique qui a permis à tous



Les membres du Conseil Municipal Jeunes avant leur intervention... Beaucoup de fébrilité !

ceux qui le souhaitent d'avoir accès à l'information sur ce dossier avant la 1ère permanence du commissaire enquêteur. Nous sommes arrivés maintenant à la fin de ce dossier. Cette 4ème modification du PLU sera définitivement approuvée lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le 30 janvier.



Une écoute attentive

## Il y a aussi la réforme des rythmes scolaires

Le décret de cette réforme a été publié fin janvier 2013. Vous en avez tous plus ou moins entendu parler. Il instaure une nouvelle organisation de la semaine scolaire. Les 24 h d'enseignement doivent se dérouler sur 4 jours et demi et non plus sur quatre jours. Dit comme ça les choses peuvent paraître simples. Mais en fait cette réforme a des conséquences importantes pour les mairies, notamment parce qu'elle nous oblige à proposer à tous les élèves 3h de Temps d'Activités Périscolaires en dehors des heures d'enseignement. Il a fallu dire rapidement au ministère si la commune de Marssac s'engageait à appliquer la réforme à la rentrée 2013 ou à celle de 2014. Pour répondre il nous a fallu d'abord bien comprendre les objectifs du texte, cerner ses conséquences, consulter nos partenaires : nous avons discuté avec les maires des communes de Lagrave et de Florentin, nous avons rencontré les représentants des parents d'élèves, nous avons réfléchi avec les enseignants, nous avons travaillé avec la direction du CLAE sur des schémas d'organisation possibles.

Nous avons également interrogé les parents d'élèves par



Les élus du Conseil Municipal Jeunes sortant, faisant le bilan de leur action. Ils furent très applaudis.

questionnaire et nous avons organisé une réunion à leur attention pour les informer et échanger avec eux.

C'est donc au bout de plusieurs semaines d'échanges et de réflexion que nous avons décidé de demander un report de l'application de la réforme. Ce report nous donne le temps de mieux nous organiser pour la rentrée prochaine. Au conseil d'école du 28 novembre c'est à l'unanimité que les enseignants, les représentants des parents d'élèves et ceux de la mairie ont décidé du nouvel emploi du temps de notre école pour septembre 2014. Nous continuons par ailleurs à réfléchir avec le CLAE au contenu et à la qualité des animations à proposer. Dans ce but nous avons déjà rencontré, avec Mme la directrice du CLAE, les associations de la commune pour leur proposer de s'investir sur les temps



Jeunes et moins jeunes, toutes les générations étaient représentées.

d'animation péri scolaires. Dans les jours qui viennent nous ferons également le point avec la direction de la Clé des Champs, qui gère le CLAE, pour estimer les coûts de cette réforme car il faudra en tenir compte dans le prochain budget.

Aujourd'hui la volonté et l'engagement de tous les acteurs sur ce dossier permet de penser que les conditions sont réunies pour permettre une application réussie de la réforme à la rentrée 2014.

## Autre dossier 2013, celui de la cantine

Le départ de notre cantinière en juillet dernier imposait une décision. Il fallait soit investir dans l'agrandissement et le réaménagement complet de la cuisine qui n'était plus aux normes, soit la fermer et faire appel à un prestataire extérieur. C'est cette deuxième option que le conseil



Première intervention du nouveau Conseil Municipal Jeunes, tout juste élu de la veille

municipal a approuvé à l'unanimité. Un appel d'offre a été lancé. Nous y avons souligné la qualité de la prestation attendue, notamment l'importance de recourir à des ingrédients issus de l'agriculture raisonnée et locale. Nous avons aussi demandé que le pain soit acheté aux artisans boulangers de Marssac. C'est la cuisine centrale de la maison de retraite du Grand Champ qui a été choisie sur appel d'offre. Cette cuisine confectionne également les repas de la cantine de Lagrave et de Florentin ainsi que les repas du centre de loisirs. Cela fait maintenant 5 mois que nous fonctionnons avec elle et nous en sommes tout à fait satisfaits.

### **Autre dossier, celui de l'ouverture de la mairie le mercredi après-midi**

En janvier 2013 nous vous avons annoncé que nous voulions élargir les plages d'accueil à la mairie pour mieux répondre aux attentes des administrés. Nous l'avons fait, et cela à effectif constant et sans augmentation de la durée de travail des agents concernés. Je ne vais pas vous dire que cela a été facile. Ce ne serait pas vrai. En fait il est bien souvent compliqué de changer des habitudes et de réorganiser certains fonctionnements. Mais cela en valait la peine. Notre mairie est maintenant ouverte matin et après-midi du lundi au vendredi et le samedi matin.

### **En janvier 2013 je vous avais parlé de nos difficultés pour faire aboutir notre projet de création d'un chemin de randonnée**

Malgré ça nous n'avons pas baissé les bras. Le chemin de Dominique a été inauguré en novembre en présence de nombreux randonneurs. Il fait plus de 11 kms et il nous invite, tout du long, à découvrir notre commune et

les bords du Tarn comme nous avons peu l'occasion de le faire. Je veux remercier ici toutes les personnes qui ont participé à la commission extra municipale que nous avons mise en place sur ce projet et toutes celles qui ont testé les itinéraires avec nous. Je remercie aussi tous les propriétaires qui ont accepté de signer une convention avec la mairie pour autoriser les marcheurs à passer dans leur propriété. Sans leur accord notre chemin de randonnée n'aurait pas pu voir le jour.

### **En janvier 2013 je vous avais également annoncé un agrandissement des locaux de Saint-Maury**

Il a pu être réalisé grâce à un partenariat réussi entre la municipalité et notre club de rugby à XV, le MARC. Ce projet était né d'un besoin : il fallait une salle à Saint-Maury pour accueillir les équipes extérieures. Nous étions tous d'accord mais nous n'avions pas un budget suffisant. Ce qui l'a rendu possible malgré tout : c'est une volonté partagée de trouver une solution et une grande ténacité de part et d'autre pour la faire aboutir. Si je devais résumer les choses simplement, je dirais : la



Et maintenant place à la musique



Pendant que sur l'écran défilent des photos de la vie de Marssac



commune a acheté les matériaux et les bénévoles ont bâti, ce qui a permis de diviser le prix de la salle par deux. Nous avons inauguré ce nouvel équipement début décembre.

Merci aux bénévoles du MARC pour leur investissement dans ce projet que nous n'aurions pas pu réaliser sans eux.

**Autre projet dont nous vous avons tenu informés pendant l'année : la création de nouvelles places d'accueil en crèche**

Il est porté et cofinancé par les communes de Marssac et de Terssac dans le cadre du SIVU Petite Enfance. A la crèche de Marssac nous avons déjà 25 places d'accueil pour les enfants de nos deux communes. Ces 25 places permettent de satisfaire la demande d'une quarantaine de familles environ. C'est bien, mais ce n'est pas suffi-



Après les discours, place au buffet !

deux communes. Cet équipement ouvrira dans un premier temps avec 12 places. Mais il a été aménagé de façon à pouvoir porter sa capacité de 12 à 20 places sans travaux supplémentaires.

**2014 verra aussi la réalisation d'une nouvelle piste cyclable et piétonne financée par la Communauté**



sant. C'est pour cela que nous avons décidé, avec Terssac, d'ouvrir une seconde crèche dans le bâtiment de l'ancien restaurant de la Garance, propriété de la commune de Terssac. L'architecte a été choisi en janvier 2013. Aujourd'hui le nouvel équipement est en cours d'aménagement. Il ouvrira ses portes en septembre. Il sera géré par l'association Chapi-Chapo, comme la crèche de Marssac, et accueillera des enfants de nos

**d'Agglomération de l'Albigeois le long de la départementale**

Il s'agit d'une piste cyclable et piétonne bi directionnelle et sécurisée qui longera l'avenue d'Albi de la rue des chalets au rond-point Lamartine. Ce projet est ancien. Nous l'avons inscrit depuis longtemps dans le plan de développement des cheminements doux de la commune mais nous ne pouvons le réaliser jusqu'ici faute de



moyens. En 2013, il a cependant été pris en compte dans la définition du schéma directeur cyclable de l'Agglomération auquel nous avons collaboré. C'était un premier pas. Mais il fallait encore qu'il soit retenu dans le budget de l'Agglomération pour l'année 2014. C'est chose faite. Cette piste y est inscrite et sera réalisée courant 2014.

### Dernier point : le futur complexe omnisports.

Voilà où nous en sommes

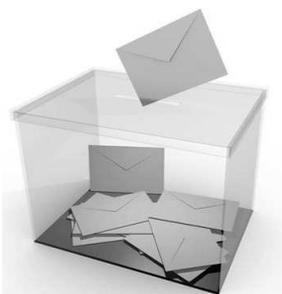
- Les plans sont faits
- C'est un bâtiment qui comporte une salle omnisports et un dojo. La salle omnisports mesure 44m sur 25m. Elle sera dotée de gradins rétractables.
- Cette salle répond aux exigences des compétitions de niveau départemental et permet la pratique du badminton, du basket, du hand, du tennis et du volley.
- Le dojo, pour sa part, offre 190 m<sup>2</sup> de surface de tatamis, avec deux aires de combats de 72 m<sup>2</sup> chacune. Sa hauteur est rehaussée pour permettre la pratique des arts martiaux avec armes en toute sécurité.
- Un bureau attenant est également prévu.
- Les vestiaires, sanitaires et rangements, sont eux aussi dimensionnés et équipés pour répondre aux normes des fédérations et aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- La conception architecturale bioclimatique du bâtiment et ses équipements s'inscrivent dans le respect d'une démarche de développement durable, soucieuse de l'environnement et des économies d'énergie.



Pas de table à disposition, qu'importe, on improvise une petite dinette avec quelques chaises...

En l'état actuel du dossier nous pouvons estimer que la pose de la première pierre pourrait avoir lieu en 2015. Vous pouvez trouver un point d'information sur l'avancée de ce projet dans le Marssac Info du mois dernier...

Je vais arrêter là mon discours car je n'oublie pas que nous sommes ici ce soir pour fêter la nouvelle année en musique et pour échanger en toute convivialité...»



## Elections Municipales & Communautaires

- 23 & 30 Mars 2014 -

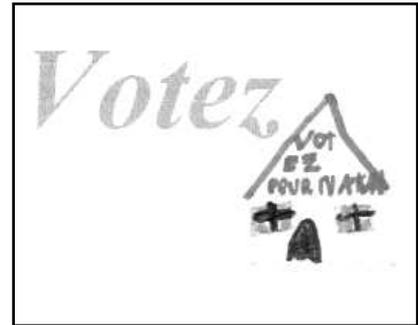
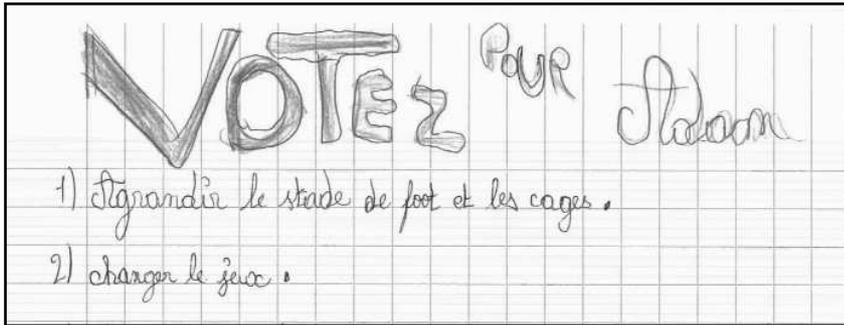


### Appel à bonne volonté pour la tenue des bureaux de vote

A chaque élection nous avons besoin de bénévoles pour renforcer les effectifs des permanences des deux bureaux de vote de la commune, en journée (permanence de 2h) ou à 18h, au moment du dépouillement.

Si vous êtes intéressé(e), disponible, contactez le service Elections de la mairie au 05 63 55 40 47.





Si je suis élu, je serai en sorte que le beau village de Marssac sois plus joli qu'avant grâce à mes idées.

Le rôle et le devoir d'un conseiller municipal est de pouvoir participer à la vie de son village. Aider à apporter de nouvelles idées et les réaliser pour le bien être des habitants.

Le 23 janvier dernier ont eu lieu les élections du nouveau Conseil Municipal Jeunes. Ce sont les classes de mesdames Robles (CE2), Kubanik (CE2- CM1), Morcillo (CMI-CM2) et de Messieurs Scaini et Sicard (CM2) qui participaient au vote.

grands, à la mairie, dans la salle du conseil municipal où urne et isolements avaient été installés pour la circonstance. Chacun s'est prêté avec conscience à son devoir d'électeur, et a attendu avec patience et bonne humeur la fin du dépouillement pour connaître les résultats.



Tout s'est passé pour nos jeunes électeurs comme cela se passe chez les grands !

Il y a d'abord eu la campagne électorale, où chacun s'est appliqué à mettre en avant son programme : les idées ont été foisonnantes, allant des plus classiques, installer de nouveaux jeux dans la

cour de l'école aux plus inattendues, réaliser une patinoire !

Puis est venu le moment du vote. Il s'est déroulé, comme pour les

Le nouveau CMJ compte désormais huit jeunes élus :

BRESSON Eino	CM1
MARTINET Mona	CM2
RIBES Violaine	CE2
ANDIEV Adam	CE2
TRAGNE Paul	CM2
CAMARA Lucia	CM2
BESSAC Ewan	CE2
ROUFFY Clélia	CM1





# A voté ! Election du nouveau Conseil Municipal Jeunes





## Inauguration de la nouvelle salle au Stade Saint Maury



C'était doublement la fête ce vendredi 6 décembre dans la nouvelle salle du stade Saint-Maury. La fête d'abord pour saluer la fin des travaux de cette salle municipale construite grâce à un partenariat entre la mairie et le Marssac Athlétique Rugby Club. Monsieur Thierry Mallé a tout d'abord rappelé les étapes de ce projet et les obstacles qu'il a fallu franchir pour parvenir à sa réalisation. Il a également mis en avant l'excellente ambiance du chantier et la qualité de l'investissement des bénévoles du club dans ce projet. Tour à tour Monsieur le président du club et Madame le maire ont pris ensuite la parole pour souligner le caractère novateur du partenariat mis en œuvre, et son efficacité pour faire avancer des projets.



Fête aussi puisque M. Gilles Courbatieu, vice-président du MARC XV et du collège des présidents du comité des Pyrénées, a remis la médaille du Comité Départemental du Rugby à messieurs Rolland Gasc et Michel Barthe, bénévoles de longue date au club, qui se sont impliqués sans compter dans les travaux du chantier.

La municipalité tient à remercier encore une fois tous les bénévoles du club qui ont mis leurs compétences et leur disponibilité au service de la réalisation de cette salle.



### Au revoir Madame la cuisinière

La cérémonie du Noël au personnel municipal a été aussi l'occasion de fêter le départ à la retraite de Madame Simone Bouyssier. Entrée à son poste en septembre 1983, elle a quitté ses fonctions après 30 années au service des enfants et de la collectivité. Madame le Maire a rappelé le parcours professionnel de celle qui a porté si longtemps la responsabilité de la confection des repas de la cantine sans jamais faillir à sa tâche. Sérieux, compétence et discrétion sont les mots qui la qualifient à coup sûr, a-t-elle souligné, avant de lui souhaiter, au nom de tous les élus, une longue et belle retraite entourée de sa famille et de tous ses amis.



## Les vœux au personnel municipal

C'est le 10 décembre que s'est déroulée la cérémonie du Noël du personnel. Le Père Noël n'avait oublié personne, ayant pris soin de déposer au pied du sapin ses cadeaux pour les enfants mais aussi pour les agents de la mairie. Après le discours de Madame le Maire, qui a mis en avant l'importance de l'engagement des élus et des agents au service de la commune, place fut

laissée aux sourires des enfants et des plus grands à la découverte de leurs cadeaux. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un sympathique buffet pour prolonger ensemble cet agréable moment.



## Le jardin de l'école



Classe de PS-MS



Cette année, nous avons récolté (entre autres) de beaux potirons ! Chaque classe a ensuite utilisé ces potirons pour un atelier cuisine : soupe pour certains, flan ou bien gâteau à la noix de coco pour d'autres.

Encore merci aux parents qui viennent arroser le jardin pendant les grandes vacances !

## Le 20 décembre à la maternelle, une journée particulière

Le Père-Noël a posé son traîneau non loin de notre école. Pour la plus grande joie des enfants qui l'attendaient, il est venu chargé de cadeaux et a passé un petit moment dans les classes. Pour le remercier les enfants ont chanté ou dit les poésies apprises en classe. Ce fut un moment de bonheur dont ils garderont un très bon souvenir.

A son départ, un goûter a régalé tout le monde. Ce sont les enfants eux-mêmes qui avaient préparé l'assiette de friandises : gâteaux, bonbons en papillotes, pop corn, roses des sables et mandarines. Assurément un très bon Noël à l'école de Marssac.





## Deux pirates dans un bateau...



Le 16 décembre, nous avons reçu à l'école la compagnie "Attire l'art y go" qui nous a présenté "Pew & La Buse" (théâtre musical, chorégraphies, chants de marins et musiques à consonances bretonnes...)

La fin du spectacle invite à une réflexion commune autour des relations humaines, du respect de la nature et de notre rapport au bonheur.

Les enfants ont beaucoup aimé cette pièce...

---

## Concert de Noël : une belle programmation



Traditionnel rendez-vous des fêtes de fin d'année, le concert de Noël du 13 décembre dernier a tenu toutes ses promesses. Quatre chorales avaient répondu à l'invitation de la mairie, offrant à un public attentif une palette de chants très variés, allant du classique "O nata lux" au populaire "sont les filles de la rochelle". Comme annoncé, M.Frédéric Deschamps,

organiste de la cathédrale d'Albi, était lui aussi présent et a animé un bel intermède musical au clavecin. Au final choristes et spectateurs ont tous entonné en chœur le traditionnel "Se Canta", cher à tous les amoureux de l'Occitanie.



Et c'est le cœur en fête que tout le monde s'est ensuite retrouvé sur la place du Barry, au pied du grand sapin illuminé, pour déguster gâteaux et vin chaud.



## Avant-goût de fêtes avec les Amis de l'école



Dimanche 8 décembre dernier, a eu lieu, Salle Municipale de MARSSAC, une après-midi contes animée par Philippe AYMERIC.

Le temps n'était pas de la partie, car il faisait un grand soleil, mais malgré tout plus de 70 enfants se sont rassemblés autour des sapins décorés et de la guitare de Philippe pour partager avec lui divers contes et chants autour de Noël.

Participation des enfants autour du sac à histoires, chanson pour le Père Noël, et autres petites histoires autour de la fête de Noël (le sapin, le regard des autres...) ont tenu en haleine petits et grands pour un bon moment de partage et de convivialité, où l'imaginaire et l'esprit de Noël ont eu une belle place.

La photo vous permettra de constater cette belle ambiance : la magie de Noël a touché petits, grands et parents !

Une fois encore mamans et papas membres des amis de l'école sont heureux de cette belle après-midi, qui fut clôturée autour du petit goûter offert aux jeunes enfants (et à leurs parents), nous espérons reconduire cette belle expérience l'an prochain.

### Préparation du loto

A présent, nous préparons le loto de l'école qui aura lieu le samedi 22 février prochain à partir de 16h, salle municipale. Le travail de démarchage auprès des artisans et commerçants a commencé, et les parents seront également sollicités pour compléter les lots, avec l'opération "brouettes à garnir", qui vous attendront dans l'enceinte des écoles, primaire et maternelle. Merci d'avance de votre générosité qui nous est précieuse pour mener à bien ce loto qui est toujours très apprécié de tous ; et dont les bénéficiaires seront -comme toujours- reversés à l'école, et serviront à financer les activités, voyages et

intervenant en faveur des enfants de l'école de MARSSAC.

D'ici là, les Amis de l'Ecole profitent de ce début d'année pour vous présenter à tous, en lien avec l'école ou pas, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014. Que l'esprit et la joie de Noël vous accompagnent tout au long de cette année, et qu'elle soit belle, douce et agréable pour tous.

**Contact : Amis de l'école**  
**christel.fraysse@free.fr**  
**Tél 06 62 17 29 33**



## Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés a connu cette année encore un franc succès. En effet ce sont plus de 180 personnes qui ont répondu à l'invitation de la mairie ce samedi 11 janvier. Après une courte allocution de Madame le Maire, où celle-ci a souhaité une très bonne année à tous au nom du conseil municipal, place fut laissée à la fête. Tout au long de la journée la salle polyvalente a bruisé des conversations des uns et des autres, heureux de pouvoir se retrouver à l'occasion de

la nouvelle année. Les gourmands ont tout particulièrement apprécié le repas, servi par la maison Roustit. L'animation musicale du talentueux Henri Ben a fait, elle aussi, l'unanimité. Tangos, marches, madison ont fait le bonheur des danseurs qui se sont attardés sur la piste jusqu'en fin d'après-midi.

Les élus, très actifs tous les ans dans la préparation de cette manifestation, se sont quittés plus tard encore, fatigués mais heureux de ce moment de plaisir partagé avec nos aînés.





## 5<sup>ème</sup> SALON D'EXPRESSION LIBRE DE MARSSAC SUR TARN

Pour la cinquième année consécutive, l'association atelier-rencontre-artiste, organise son salon artistique d'expression libre de Marssac-sur-Tarn les 15 et 16 février 2014.

L'esprit de ce salon est d'ouvrir un espace d'exposition ouvert à tous, où amateurs, semi-pro ou professionnels se côtoient et partagent avec le public la même passion qui est celle de l'art. Il se veut simple et convivial, ce qui permet de casser les barrières de "l'art inaccessible". Le public aime rencontrer les artistes, converser avec eux, les artistes l'ont bien compris et sont de plus en plus nombreux à se déplacer. Ils s'expriment au travers de leurs œuvres, chacun avec son vécu, ils nous dévoilent un pan de leur âme.

Cette année, la rencontre de deux hommes Didier LISSARDY et Yannick ROBERT va permettre à notre association de donner encore



un peu plus à notre public.

Didier LISSARDY peintre (prix de peinture : 2013 Lacrouzette) se révélera à nous à travers une quinzaine de tableaux aux noms évocateurs, laissant parfois perplexe.

Didier, la peinture c'est quoi pour vous ? "Le tableau est pour moi bien d'avantage qu'un objet séduisant. C'est le témoin indispensable pour résoudre ce tumulte qui est en moi. Cet espace que je me donne devient alors autobiographique et côtoie souvent mystère et parfois limite du réel : c'est peut-être Ma réalité Transfigurée."

Yannick ROBERT sculpteur (prix de sculpture : 2013 Lacrouzette, 1998 Salon APEP Montreuil, et bien d'autres...) nous réglera tout au long du week-end par une exhibition de sculpture sur pierre en direct. Son défi du salon, terminer son

œuvre durant les deux jours du salon, œuvre qui sera offerte pour notre tombola.



Laissons-le parler de sa sculpture "Ma vision de la sculpture est une véritable aventure, dans laquelle mon imaginaire guide mes mains... C'est un voyage où ce qui se crée est à la fois devant et à l'intérieur de moi. C'est autant le chemin que sa destination..."

Alors n'hésitez pas à franchir le seuil de notre salon (salle des fêtes de Marssac), que vous soyez artistes ou simple visiteurs,

Venez nombreux, par votre présence vous montrerez l'attachement de tous à l'art.

**Pour tous renseignements :**  
**www.atelier-rencontre-artiste.com**  
**tél : 05 63 53 36 82.**



## Souvenirs du marché de Noël



## Du nouveau à La Boule Marssacoise

Mardi dernier, les membres actifs du bureau de l'association "La Boule marssacoise" se sont réunis pour l'élection du nouveau bureau. Ont été élus :

Président : Christian Baïta  
Trésorier : Damien Barthe  
Secrétaire : Ludovic Roulenq.

Actuellement douze membres actifs participent à la vie de l'association. Si des personnes sont intéressées par une licence ou la carte de membre, vous pouvez contacter Christian au 06 12 70 57 04 ou Ludovic au 06 71 89 96 44.

La Boule Marssacoise vous souhaite une très belle année 2014.



Les nouveaux membres du bureau

"Portes Ouvertes"  
au club  
Micromédia  
le 15 février  
de 17h à  
minuit...



Le club Micromédia de Marssac organise une journée "Portes Ouvertes" le **samedi 15 février 2014 de 17h à minuit**. Le thème principal : les jeux en réseau local. Venez voir et participer, dans une ambiance très conviviale, à une course auto, une mission commando...

Nous vous attendons nombreux : Maison des Loisirs et des Associations, rue de la gare à Marssac. **Renseignements au 05 63 55 48 17**  
<http://micromedia.free.fr/>



## ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION MARSSAC AVENTURE

Compte-rendu de l'assemblée du 20 décembre 2013

Présents: Membres de l'association, membres du bureau de l'association, un représentant de la Mairie de Marssac (Mr Gilbert ROCHE) et certains partenaires.

### Bilan moral et financier 2013 et élection du bureau pour 2014

Le trésorier a présenté le bilan financier de l'association et le quitus de gestion a été voté à la majorité. Le président a présenté le bilan des activités de l'année 2013. L'ancien bureau a démissionné. Après le vote voici le nouveau bureau de l'Association pour 2014 :

**Président : Joël COSTES**

**Vice Président : Fabrice GUIET**

**Trésorier : Jean-François VERDIER**

**Secrétaire : Juliane SOUPENE**

### Bilan des activités 2013

**VTT** : les Vététistes ont participé à de nombreuses randos dans le Tarn, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon (raid Cap Nore au Pic de Nore) et en Auvergne (rando La Lozérienne à La Canourgue-grands causses et gorges du tarn). Lors de chaque rando ils portent les couleurs de Marssac Aventure par leurs tenues de VTT. Troisième participation également au Roc d'Azur (Frejus) l'un des événements les plus reconnus de la planète VTT avec plusieurs milliers de participants. Cette année, la sortie de l'ascension s'est déroulée dans les Pyrénées Orientales et en Espagne (de Collioure à Cadaquès).

**FOOTBALL** : moment de détente apprécié par tous où jeunes et moins jeunes se retrouvent le vendredi soir.

**Randos pédestres**: un certain nombre de randos ont été organisées lorsque la météo le permettait;

ces randonnées sont l'occasion de partager un moment de tranquillité et de découverte parmi les sentiers de la région. Un week-end raquettes a également été organisé dans les environs de Laguiole (Aveyron).

### Les manifestations organisées par Marssac Aventure :

Randos nocturnes pour la fête de Marssac: organisation d'une rando VTT et d'une rando pédestre nocturnes.

La journée sportive Marssac Aventure a été organisée le dimanche 1<sup>er</sup> septembre à partir de la Maison de retraite KORIAN "Les Blés d'Or" à Castelnau de Lévis. C'est plus d'une centaine de vététistes qui se sont élancés à 9h du matin sur les deux circuits proposés (35 et 55 km) afin de découvrir les sentiers et chemins autour de Castelnau de Lévis et jusqu'aux environs de Cordes. Un groupe de marcheurs a effectué également un circuit d'une dizaine de kilomètres autour de Castelnau de Lévis.

### Equipements 2013

En 2013 les vététistes ont complété leur équipement par un casque portant le logo de l'entreprise COLAS, partenaire ayant financé en partie cet équipement.

Nous remercions encore une fois tous nos partenaires qui nous permettent d'améliorer sans cesse la qualité et la sécurité de la pratique de nos activités.

### Projets 2014

**VTT**: la sortie pour le week-end de l'ascension est prévue dans les Pyrénées espagnoles en Sierra de Guara; les Vététistes comptent également participer pour la première fois à la rando La Pastourelle (Salers), et en plus grand

nombre à La Lozérienne et à l'édition 2014 du Roc d'Azur.

La marche prévoit dans un premier temps l'organisation d'une sortie raquettes près de Laguiole; des randos seront proposées si possible deux fois par mois si le temps le permet.

Les journées Marssac Aventure sont prévues pour la Fête de Marssac au mois de mai et le 29 juin en remplacement du 1<sup>er</sup> week-end de septembre.

Le tarif de la cotisation pour l'année 2014 est :

-cotisation individuelle = 25 euros pour les activités football et marche, la cotisation sera de 30 euros pour l'activité de VTT (que l'activité soit pratiquée seule ou cumulée avec les activités de football ou marche)  
-cotisation familiale = 40 euros pour toutes les activités.

Pour chaque membre de l'association, il sera demandé avec le bulletin d'adhésion 2014 un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer la (ou les) activité(s) choisie(s).

Les adhérents vététistes devront être titulaires à titre personnel d'une licence sportive VTT en cours de validité pour participer aux sorties organisées par l'association.

Les responsables des différentes activités pour l'année 2014 sont les suivants:

- **VTT : Joel Costes**

- **Football : Matthieu Ruiz**

- **Marche : Patrick Wisniewski.**

**Nous vous rappelons que vous pouvez accéder à notre site internet [www.marssacaventure.fr](http://www.marssacaventure.fr)**

Tous les membres du bureau souhaitent à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2014



## Noël en fête à la cantine de Marssac avec le CLAE

Ambiance très festive ce jeudi 12 décembre 2013 pour fêter Noël à la cantine. Musique, repas gourmand ainsi qu'animation étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

270 repas ont été servis, fréquentation exceptionnelle, pour repas exceptionnel !

L'équipe d'animation costumée et colorée ainsi que le

personnel municipal se sont mobilisés pour la circonstance. Nous en gardons tous un bon souvenir sans oublier les chocolats distribués à la fin du repas qui ont ravi les papilles des enfants.

Merci aux enfants pour leur bonne humeur communicative, et à tout le personnel qui a œuvré pour la réussite de cette journée. (animateurs, personnel municipal, mais aussi élus du Conseil Municipal).





## Association « Temps danse »

La semaine «portes ouvertes» avant les vacances de Noël a rencontré un beau succès. L'association Temps Danse - studio Duolab a été heureuse d'accueillir parents, amis, toutes les personnes intéressées par la danse moderne Jazz.

Les enfants n'ont pas ménagé leurs efforts. Merci à tous d'avoir partagé ce moment de convivialité.



## Rugby XIII Un nouvel équipement pour l'école des jeunes

A l'occasion de la nouvelle année, nos jeunes pousses se sont vus remettre un très pratique sac de sport avec le logo du club, lors d'une belle réception au restaurant ATIPYC de Marssac.

Plus de 60 personnes ont assisté à cette journée. Après le discours du Président et la remise des sacs aux enfants, place était faite pour un bon moment de convivialité et d'échanges autour d'un superbe buffet.

Les enfants, fiers de leur nouvel équipement, pourront se déplacer lors des prochains tournois bien équipés.



## La Vieille Cantine

### Bibliothèque associative de Marssac

#### Horaires d'ouverture

le mercredi de 15h00 à 17h30  
 le vendredi de 15h00 à 17h30  
 le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

+ de 12 000  
 ouvrages dont 400  
 bandes dessinées

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an  
 marssacbiblio@laposte.net



**Sandra SERRES** animera un atelier gratuit de scrap-booking le mercredi 19 février 2014 à la bibliothèque de Marssac à 15h. (durée 1h30). Réalisation d'un micro-album sur le thème de la "Nature". Vous vous munirez de 2 ou 3 photos de format 10 x 15cm. Inscriptions limitées à 6 participants. Faites vite!

Pour tous renseignements complémentaires , contactez Mme SERRES au 06 99 88 25 32.

Inscrivez-vous à la bibliothèque ou auprès de Mme KERVOEL au 05 63 53 12 11

**Nous proposons un livre pour enfant "L'arbre de Pépette" de Carole AIT AISSA par souscription à la bibliothèque.** (L'auteur est la fille de Mr & Mme TOURNABIEN et l'éditeur est Marssacois).

Nous demandons aux abonnés de la Bibliothèque de bien vouloir respecter les délais de prêt. Les livres ne reviennent pas malgré des demandes réitérées. Nous avons des séries incomplètes à cause de cela. (Par exemple le tome 1 "Damné" de Hervé GAGNON, le tome 1 d'Harry Potter, de nombreux livres d'enfants...). Pensez un peu aux autres lecteurs et au coût des livres que nous devons remplacer!).

## Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompier	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchetterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

## Du changement à la carrosserie Aly



Depuis le 10 janvier, Christian Aly a laissé place à la jeunesse dans la carrosserie familiale. «La famille Aly, c'est presque un demi-siècle de

carrosserie, dit Christian en souriant. Mon père y a fait ses débuts en 1966, j'ai pris le relais en 1996». Aujourd'hui c'est Nohan Pelras qui

repréend l'affaire tout en continuant les mêmes activités : tôlerie, peinture, réparation, échange de pare-brise. Sans oublier la passion des voitures anciennes qu'il retape à neuf également. Nohan est un jeune homme de 32 ans, marié, père de deux enfants, Pauline 3 ans et la petite Elise, arrivée le 15 janvier dernier. Il a fait ses études au Lycée Rascol à Albi où il a obtenu le BEP, puis a continué pour avoir son BAC Pro qu'il a préparé en alternance avec la carrosserie Safra et le CFA de Perpignan. Avec ses 14 années d'expérience, il est aujourd'hui propriétaire de sa carrosserie, rue des Peyragues à Marssac. Vous le trouverez du lundi au samedi midi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h.



## Les résultats de la tombola des commerçants

Pour la troisième année consécutive, l'association des commerçants du Marché et du Village a organisé une grande tombola de Noël, du 13 au 27 décembre 2013. Plus de 3 000 bulletins ont été mis dans les urnes des commerçants participants, prouvant une nouvelle fois la dynamique du secteur marchand marssacois. Les lots ont été remis aux gagnants du tirage au sort, le

samedi 4 janvier à la mairie de Marssac que nous remercions pour son aide logistique.

Mme BOUSQUET Marie Paule,  
TV LED 127 cm  
M. RAYNAUD Sébastien Tablette tactile  
Mme TOULZE Yannick Tablette tactile  
Mme FABRE Lysiane Tablette tactile  
Mme BOUTOUNET Fabienne  
Tablette tactile

M. ESQUERRE Lucien Tablette tactile  
M. COTON Bernard Tablette tactile  
M. BEL Denis Tablette tactile  
Mme VIDAL Colette  
Bon cadeau "Aux petits Soins"

Tous les commerçants participants remercient leurs clients pour leur fidélité.



**Dépistage anonyme et gratuit**

Centre Hospitalier d'Albi. Dispensaire de Prévention Sanitaire  
22 Bd du Général Sibille - 81 000 Albi - 05 63 47 44 58 - [www.ch-albi.fr](http://www.ch-albi.fr)  
Sans RDV : du lundi au vendredi 8h30 à 13h - 13h30 à 16h45

**LE VIH EST TOUJOURS LÀ**  
**PROTÉGEONS-NOUS**



**SIDA INFO SERVICE 0800 840 800**  
**CONFIDENTIEL, ANONYME ET GRATUIT (DEPUIS UN POSTE FIXE)**  
[www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)





# Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : **APPELEZ LE 17** OU LE **112**

Votre appel peut être déterminant  
pour interpellier les cambrioleurs



**Contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !**

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

© SGB/COM - 10/13